



Communiqué de presse

Site pollué du Petit Port des Seynes à Marennes: Pourquoi l'Etat refuse de voir?

Dans la vie d'un élu local, il existe de nombreuses occasions où le maire, le président d'une communauté de communes, le conseiller général ou encore le conseiller régional, et les services de l'Etat débattent, négocient, cherchent et trouvent des solutions communes, bref, en un mot, échangent.

Dans le dossier du Petit Port des Seynes et pour des raisons qui m'échappent totalement (et peut-être est-ce par naïveté), il n'a jamais été possible de discuter avec le premier représentant de l'Etat sur le territoire. Ce refus d'échanger m'apparaît comme un manquement grave à ce qui fait la nature même de cette institution et comme une dérive potentiellement très dangereuse du rapport entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Dans ce dossier, la commune de Marennes et les particuliers lésés par la pollution aux métaux lourds du Petit Port des Seynes n'ont jamais tenté de brusquer les choses, d'aller à l'encontre des étapes nécessaires qu'une procédure administrative et judiciaire implique nécessairement. Bien au contraire, la commune a pris le soin de se plier aux règles qui lui étaient fixées par l'expertise en cours en évitant toujours de laisser le passionnel prendre le pas sur le raisonnable.

Confiante dans l'écoute et l'aide que la Préfecture allait sûrement lui apporter dans ce dossier épineux, nous n'avons eu de cesse que de respecter le cadre légal et administratif des débats sans jamais porter l'affaire dans d'autres lieux, plus éclairés. Et c'est sûrement trop confiant que nous avons participé aux différentes réunions d'expertise à l'inverse de l'Etat sûrement occupé, alors, à d'autres dossiers. Même si le doute sur la volonté d'être avec la commune et les particuliers dans cette affaire a pu voir le jour, il n'a jamais été question d'aucune méfiance vis-à-vis du représentant de l'Etat dont la mission première reste la protection de ces citoyens.

Mais le voile s'est définitivement levé, lorsque c'est l'Etat lui-même qui a, le premier, parlé d'une éventuelle prescription trentenaire dans le cadre de notre affaire dont le début ne remonte qu'à l'année 2001. Et avec le même aplomb, alors même qu'un rapport d'expertise judiciaire venait d'être rendu, imputant l'intégralité des pollutions à l'entreprise Saint-Gobain, l'Etat a suggéré de faire intervenir l'Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Energie (soit de l'argent public!) pour réaliser de nouvelles analyses sur le site qui serait ainsi considéré comme orphelin et donc sans pollueur responsable.

Encore aujourd'hui, après que nous ayons exposé cette affaire aux yeux des médias la semaine passée, l'Etat considère qu'il n'y a aucun pollueur identifié et qu'il est nécessaire d'effectuer de nouvelles analyses sur le site. C'est précisément le travail qui a été réalisé par l'expert durant une année complète et que l'Etat ne conteste même pas. Il envisage toujours de faire intervenir l'Ademe pour analyser mais aussi pour dépolluer alors même qu'un pollueur est clairement identifié dans un rapport tout ce qu'il y a de plus sérieux.

L'élu local et le citoyen que je suis, est non seulement déçu mais surtout déconcerté par cette entêtement de l'Etat à vouloir ignorer des conclusions qu'il n'a pas réfuté et son acharnement à ne pas vouloir imputer au responsable les conséquences de ses agissements.

Contact presse :
Adrien Gobbo
06 48 35 60 12
communication@marennes.fr

Que cache-t-il? Qui protège-t-il? Quel est l'intérêt pour l'Etat dans cette affaire? Que signifie ces refus d'échange entre la commune et les représentants de l'Etat?

Ces questions restent toujours sans réponses. Et comment peut-on continuer à travailler avec les services de l'Etat sur d'autres dossiers sans que celui-ci ne bouge.

L'Etat, pour des raisons qui lui appartiennent, tient à garder ses oeillères en dépit de tout : du bon sens, de l'honnêteté, de la probité et même en dépit des citoyens. Qu'il ne s'étonne pas alors de voir grandir la défiance des petits qui ont un jour eu tort de penser qu'on voudrait bien essayer de les aider pour demander justice au plus gros.